



Genève, le 4 juillet 2024
Aux représentantes et représentants
des médias

**Communiqué conjoint du département des institutions et du numérique (DIN), du
département du territoire (DT) et des Services industriels de Genève**

Montée des eaux du Rhône: baignade fortement déconseillée

Le fort débit actuel du Rhône accroît fortement le danger de baignade dans le fleuve. Les autorités cantonales déconseillent donc la baignade jusqu'à nouvel avis. Elles appellent la population à suivre les recommandations de la police.

Suite aux abondantes précipitations de la semaine passée et à la fonte des neiges, le niveau des eaux du Rhône a considérablement augmenté. Pour prévenir tout risque d'inondation et assurer la sécurité des infrastructures environnantes, il est nécessaire d'ouvrir complètement les vannes au barrage du Seujet.

Le Léman est à 15 cm au-dessus de sa cote maximale et le débit du Rhône s'élève à 580 m³ par seconde au barrage du Seujet. Pour ces raisons, les barrages de Verbois et de Chancy-Pougny ont également ouvert leurs vannes au maximum.

Dangers accrus pour les personnes pratiquant des activités en eau vive

De manière concomitante, ces mesures créent des conditions particulièrement dangereuses avec des courants plus rapides et imprévisibles. La hauteur de l'eau, combinée à une vitesse accrue, représente un danger significatif pour toute personne s'aventurant dans le fleuve. Les courants plus forts peuvent surprendre, même les personnes expérimentées, augmentant considérablement les risques de noyade ou d'accidents graves.

Les autorités locales rappellent que la nage en eau vive n'est pas sans risques, *a fortiori* lorsque les courants sont forts et les niveaux d'eau élevés. Il est donc fortement recommandé de renoncer à la baignade dans le Rhône dans ces circonstances.

Nage en eaux vives

Pour toute information complémentaire aux médias:

- *Baignade en eau vive: Lieutenante Aline Dard, chargée de communication en prévention, service communication et relations publiques police, DIN, T. 079 941 53 94;*
- *Montée des eaux: Mme Pauline de Salis-Soglio, Secrétaire générale adjointe, DT, T. 076 304 20 66 | Mme Véronique Tanerg, porte-parole SIG, T. 079 103 17 68.*